

RECORD BATTU !



Le 10 mai de cette année, notre village fut le siège d'un record du monde ! En effet, un rémois de 22 ans, étudiant en mathématiques à la faculté de Reims est venu chez nous pour extraire la racine treizième d'un nombre de 100 chiffres, choisi au hasard.

Prenez un nombre de huit chiffres, multipliez-le treize fois par lui-même, vous obtiendrez un nombre de 100 chiffres. M. Alexis LEMAIRE, a été capable, de tête, de retrouver le nombre d'origine et ce en... 13 secondes 55 !!! Le précédent record mondial datait de 1981 et était d'un peu plus d'une minute et trente secondes.

Il va sans dire que le nouveau record pulvérise l'ancien, et c'est à Villers-Marmery que cela s'est passé, sous l'œil vigilant de MM. Laurent Longis, Richard Fernandez et Olivier Marchand.

Un document officiel, signé par le Maire et le 1er adjoint, devrait permettre à M. Lemaire de figurer dans le prochain livre Guinness des records.

Vous voulez battre ce nouveau record ???

Alors, pour vous entraîner, donnez-nous donc la racine treizième de

2928811583487520106055356735278365212219650202093713928425
510086152669633464222587770308279739304053 *

Vous abandonnez ? Comme on vous comprend !

En attendant, nous saluons la performance de notre hôte d'un jour :

Chapeau bas, M. LEMAIRE !!

(*) : réponse : 44 800 613

LE MOT DU MAIRE

Chaque année, notre village s'embellit de plus en plus grâce à la volonté de ses habitants.



Avec l'arrivée du printemps et cette belle période que l'on pourrait qualifier d'estivale, je souhaiterais que Villériots et Villériotes se mobilisent et s'engagent avec la même ferveur déagée lors des fêtes de fin d'année.

Certaines et certains vont me reprocher de faire appel à nouveau aux bonnes volontés et que cela incombe à la commune. Je leur répondrais que de cette dépense il en découlerait inévitablement une hausse des charges de fonctionnement pour la commune qui serait compensée par l'augmentation des taxes d'habitation et des taxes foncières.

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1/2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 21/03/02.....	p. 2
• Réunion du 28/03/02	p. 2/3
• Parc Naturel Régional Montagne de Reims.....	p. 3
État Civil.....	p. 3
Rédacteurs en herbe	p. 4
Connaissance du patrimoine	p. 5 et 9
Mots Croisés	p. 5
Le coin des associations :	
• Les Sapeurs Pompiers.....	p. 6
• L'ASA	p. 6/7
• L'Éveil Socio Culturel.....	p. 7
• L'ADMR	p. 7
• Familles Rurales	p. 7/8
• Les Donneurs de sang	p. 8
• Remerciements.....	p. 8
Côté nature	p. 10
Bien de chez nous.....	p. 11
Calendrier	p. 12
En bref	p. 12
Solution des Mots Croisés.....	p. 12
Image du passé.....	p. 12
Déchèterie.....	p. 12

LE MOT DU MAIRE (suite et fin)

J'en profite pour vous préciser que le conseil municipal n'a pas souhaité modifier les taux d'imposition de la commune pour le budget 2002 et que la hausse pour le budget 2001 était due essentiellement à la mise en place du tri sélectif décidé par le Syndicat Mixte de la région de Verzy.

Je vous demande quelques gestes simples, par exemple, planter, arroser quelques fleurs dans les bacs mis à votre disposition, bien sûr, dans la mesure et en fonction de vos possibilités.

Balayer régulièrement les abords de votre habitation et de vos dépendances (trottoirs et caniveaux). Des gestes simples ne prenant que peu de temps et qui vous permettront sûrement des moments d'échanges avec vos voisins.

Merci par avance pour votre action et vos efforts.

À vos plantations... prêts?... partez !

*Le Maire
Laurent LONGIS*

LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MARS 2002

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Décide qu'une location à tarif réduit sera attribuée aux associations du village une fois par an pour tout genre de manifestation.

- Décide de la gratuité totale de la salle polyvalente à l'occasion du Vin d'Honneur de la Saint Vincent.

- Décide d'accepter l'adhésion au SIEPRUR des groupements de Communes suivants :

- Communauté de Communes Champagne Vesle
- Communauté de Communes de Taissy
- Communauté de Communes de Vesle Montagne de Reims
- Communauté de Communes des Rives de Prosnes et Vesle
- Syndicat du Nord Rémois

et de transférer au SIEPRUR la compétence de conduite de la préfiguration du Pays Rémois, l'élaboration, la révision et le suivi de la Charte de Pays.

- Décide d'accepter les clauses de la proposition financière du "GNAT" Ingénierie et de retenir la proposition de mise en œuvre des Procédures de Périls concernant la propriété de Monsieur Maurice DARDENNE.

- Émet un avis favorable à l'adhésion au Syndicat Mixte de la Région de Verzy au titre de la compétence "Collecte et Traitement des déchets ménagers et assimilés" de la Communauté de Communes du Mont de Berru.

SÉANCE DU 28 MARS 2002

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Vote et approuve le Budget Primitif 2002 du Service des Eaux, arrêté en dépenses et en recettes à :

- Section d'exploitation : 58 000 €
- Section d'investissement : 11437 €

- Vote et approuve le Budget Primitif 2002 de la commune, arrêté en dépenses et en recettes à

- Section de Fonctionnement : 362 357 €
- Section d'Investissement : 107 652€

- Décide également de ne pas modifier, pour l'année 2002, les quatre taxes locales en vigueur, à savoir :

- Taxe d'habitation : 21,69%
- Taxe sur le foncier bâti : 25,05%

LE CONSEIL VOUS INFORME

- Taxe sur le foncier non bâti : 20,43%
 - Taxe professionnelle : 20,25%
 - Décide d'inscrire un programme d'investissement concernant l'enduisage de surface des rues suivantes :
 - Rue de l'église
 - Rue Dom Pérignon
 - Place de la Mairie
- et de présenter un dossier de demande de subvention auprès du département.

Le Maire

ÉTAT CIVIL

(du 27/01/02 au 11/05/02)

• Ils nous ont quitté...

Mme DEMARNE Corinne, le 16/03/02
M. BOUTILLET Gaston, le 30/04/02

• Naissances

COURTAUX Jules, le 06/03/02
MARTIN Noha, le 23/04/02

• Mariages

M. RAINON Nicolas et Melle HENRIET Marie-Noëlle, le 11/05/02

• DU CÔTÉ DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE

Montagne de Reims Pratique : quelques informations pour occuper vos belles journées :

Randonnée

Le Parc naturel régional est émaillé d'itinéraires pédestres balisés permettant de réaliser de nombreuses boucles de 3/4 d'heure à plusieurs jours, dont le pivot est souvent le GR 14. Ils sont décrits dans un topo-guide (Topo-guide des boucles de randonnée pédestre, éd. PNRMR) et la carte touristique (carte touristique du PNRMR, éd. IGN).

"Tour du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims", 122 km.

"Tour de la montagne de Reims", 54 km.

Boucles de randonnée

13 boucles allant de 2,5 km à 20 km.

Sentiers de Pays

"Ardre et Petite Montagne", 65 km.

"Sentier du Tardenois", 28,5 km.

"Vallée de l'Ardre", 30 km.

"Ardre et Petite Montagne", 65,25 km.

GR14 de Port-à-Binson à Trépail.

Les sentiers à thème

À Avenay-Val-d'Or, découverte d'un village viticole - architecture, histoire et vie locale (guide de terrain : Avenay-Val-d'Or. De la gare à la gare. Découverte d'un village).

À Mailly-Champagne, découverte des richesses géologiques de la Montagne de Reims (guide de terrain : carrière pédagogique de Mailly-Champagne).

Équitation

Randonnées équestres :

- le centre de randonnées équestres d'Ay (03.26.54.34.42).
- la Chevauchée de Champagne à Ville-en-Tardenois (03.26.61.88.96).

Centres équestres :

- le Saint-Georges à Chamery (03.26.97.65.12).
- Ferme équestre de Courmas (03.26.49.25.58).

Randonnée à vélo

Quatre boucles de découverte de la Montagne de Reims à bicyclette par les routes secondaires. Topo-guide Promenades à vélo.

Cinq circuits de randonnée à V.T.T. de 11 à 19.5 km. Topoguide de randonnée VTT.

RÉDACTEURS EN HERBE

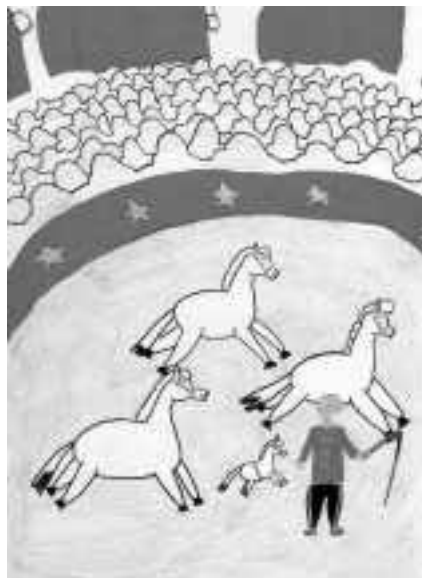
Pour une fois, les enfants font le cirque. D'après des textes rédigés par les élèves des classes CE2 CM1 et CM2, le cirque éducatif les ayant inspirés.

SI J'ÉTAIS ... LE CIRQUE...

SI J'ÉTAIS DRESSEUR DE COCHONS au cirque éducatif, j'entraînerais mes cochons croates et vietnamiens, et les garderais très propres ! Quand je ferais mon numéro devant les spectateurs, je les ferais sauter au dessus d'un petit obstacle et je les ferais avancer plus vite avec mon fouet. Les spectateurs applaudiraient mon numéro de cochons, et je rentrerais dans les coulisses avec eux. Ensuite, les autres numéros passeraient, le suivant serait les clowns de la famille Toni Alexi.



SI J'ÉTAIS UN CLOWN rigolo, je serais amusant et ferais rire les enfants.
Si j'étais un serveur maladroit, je renverserais les plats des clients.
Si j'étais comme Toni Alexi, je serais écoeurant avec les spaghettis.
Si j'étais bête et drôle, je déboucherais la bouteille de vin blanc...
Si j'étais maladroit, je prendrais une tarte à la crème dans le visage.
Si j'étais comme la famille Toni Alexi, je ferais de la musique avec une trompette.
Si j'étais un gentil et beau clown, je ferais des farces !
Si j'étais drôle et maladroit, je courrais dans tous les sens, comme ce fameux clown ! ...



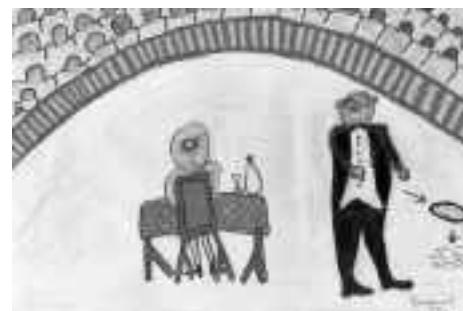
SI J'ÉTAIS UN TRAPÉZISTE très fort, je prendrais trois partenaires : deux garçons et une fille.

Le grand moment arriverait, je serais stressé. J'aimerais être agile et courageux, devant tout le monde. Je serais plus rapide dans les mouvements, et hop, changement de mains, le public applaudirait. Et je poursuivrais mon numéro. Je pourrais faire trois sauts périlleux, et retomber dans le filet. Je serais le meilleur et fier d'être trapéziste...

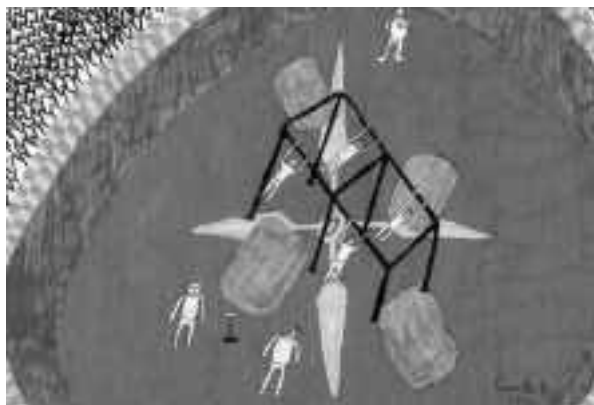
SI J'ÉTAIS ACROBATE, j'enduirais mes mains d'une craie brillante pour sauter et tourner, mieux que les Voladas.

SI J'ÉTAIS DOMPTEUR en costume bleu luisant, je ferais sauter les audacieux lamas au-dessus du chameau placé à quatre pattes. J'éduquerais mes somptueux lamas à tourner autour de la piste, devant les grands yeux ébahis des enfants. Petits et grands, assis en haut des gradins ou en bas, tous applaudiraient bien fort. Je ferais de gros compliments à mes beaux wattussis et guanacos, s'ils arrivaient à faire correctement leur numéro : tourner, courir, monter sur des tabourets... Je ferais traverser mon chameau, pendant que mes wattussis et guanacos marcheraient à contre-sens. Que de dociles animaux et quel dompteur courageux !

SI J'ÉTAIS DRESSEUR DE CHEVAUX, je les ferais tourner, au galop, et à contre sens, avec élégance. Ils seraient noirs et blancs, beaux et gracieux. Je les ferais repartir cabrés, en marchant en arrière. Et à mon tour, je saluerais.



SI J'ÉTAIS LA DANSEUSE, qui imitait Charlot, je ferais des pitreries. Si j'étais Elle, je bougerais, je ferais des équilibres difficiles, sur les mains. Si j'étais Elle, je m'amuserais, je ferais rigoler les spectateurs, grands et petits. Je ferais le grand écart, avec grâce. J'imiterais le geste de charlot, doucement, lentement, aisément pour lui ressembler. Je serais agile avec cette petite canne rigolotte qui bougerait sans arrêt. Si j'étais Elle, je me coifferais avec un chignon pailleté et un chapeau. Si j'étais Signerina Anastasja, je ferais une contorsion, les mains dans les chaussures.



VOILÀ UN NUMÉRO QUI ME PLAIRAIT...

PHOTO QUIZ N°1



La réponse à notre précédente photo-quiz était "Saint Vincent".



PHOTO QUIZ N°2



Eh bien dansez maintenant ! Qui suis-je ?
Réponse dans le n° 24 du journal

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Caporal. Suc.
2. Étang. Auto.....
3. Trompette des morts.
4. Colères. Durillons.
5. Conjonction. Abréviation d'officine.
6. Ajustions.
7. Échassier. Pleine ou en quartiers.
8. Possessif. Danses.
9. Une pige. Article. Manillon.
10. Regardées.
11. Cardinal. Noir et blanc.
12. Via.

Verticalement

- A. Punitions.
- B. Refuge. Noirs.
- C. Palois. Bicyclette.
- D. Doigts. Mesure.
- E. Beaucoup. Vélocipède romain.
- F. Infinitif. Libre service. Département.
- G. Grattages.
- H. Esclabote.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1						■				
2	■						■			
3										
4	■					■				
5		■				■				■
6										
7					■	■	■			
8				■	■					
9			■			■			■	■
10										
11				■				■		■
12		■								

- I. Aspect géographique. Existe.
- J. Époques. Possessif.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LES SAPEURS POMPIERS

INFORMATIONS

Nous vous remercions de l'excellent accueil que vous nous avez réservé, lors de la présentation de notre calendrier 2002.

La recette et les dons divers que vous nous offrez, permettront de nous équiper partiellement et provisoirement en petit matériel et d'en assurer la maintenance, ainsi que l'acquisition du renouvellement annuel de l'habillement.

Ceci en accord avec la Municipalité. En effet, nous avons accepté d'effacer pendant au moins trois ans notre budget équipement annuel, afin de grouper cette économie à l'achat d'un véhicule porteur d'eau pour assurer les premiers secours se situant au-delà du réseau d'adduction d'eau.

Cette acquisition complètera nos capacités de secours souhaitées depuis quatre ans déjà.

MANŒUVRE AUX ÉCOLES

Dans le cadre des exercices contre l'incendie dans les bâtiments recevant du public, chaque année, le Centre de Première Intervention de Villers Marmery organise sur des sujets différents, un entraînement sur l'évacuation des élèves des écoles primaires, suite à un événement préparé.

En effet, le thème retenu cette année, en application actuelle du plan «Vigi Pirate» consistait à extraire d'un véhicule une victime incarcérée, ainsi que la protection incendie. Suite à la perte de contrôle du chauffeur, la voiture ayant percuté et défoncé les portes de la classe du bâtiment écoles-mairie.

Après l'appel des sauveteurs par la sirène, la sortie d'urgence des élèves s'est déroulée sans panique, avec ordre et discipline, sous la surveillance du personnel enseignant.

Pendant ce temps, les Sapeurs Pompiers locaux ont porté secours en pratiquant les soins urgents à la victime. Ils ont utilisé le nouveau matériel de désincarcération pour dégager le blessé prisonnier de l'épave. Parallèlement, l'établissement de l'émulseur a permis d'éteindre le début d'un incendie.

Avec la présence des enfants et devant un public venu nombreux, intéressé et rassemblé pour l'occasion, les commentaires du travail réalisé ont permis de rassurer et de comprendre les faits et gestes des sauveteurs lors de cette démonstration.

Pour clôturer la matinée, le chef de Centre a commenté et enseigné en classe, par des cours adaptés aux enfants, les gestes effectués dans la matinée. Il a accentué son message sur la procédure et les renseignements précis à donner à l'appel des secours pour terminer par la pratique des premiers gestes simples à exercer.



Alain Hautem

• L'A.S.A.

Dans le Villers info n° 22, nous vous annonçons que notre Assemblée Générale aurait lieu mi-avril.

Malheureusement, notre dossier d'aménagement hydraulique n'ayant pas été examiné par la Commission d'hygiène et de sécurité et le Préfet n'ayant par conséquent pas pris d'arrêté autorisant

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

les travaux. Le bureau du syndicat a souhaité repousser l'Assemblée Générale au **vendredi 5 juillet** à 14 heures (salle polyvalente), en espérant vous annoncer lors de cette réunion posséder l'autorisation de pouvoir démarrer enfin les travaux.

Sachez que nous regrettons cette situation pour laquelle nous ne sommes nullement responsables.

L'arrivée du TGV EST, étant, aux dires des services de l'État, devenue une priorité.

La D.D.A.S.S. aurait émis quelques réticences sur la position des bassins de décantation et d'infiltration par rapport aux captages des communes de Villers-Marmery et des Petites Loges.

Aux dernières nouvelles, notre dossier devrait être examiné le lundi 13 mai 2002 par la Commission d'hygiène et de sécurité. Gardons espoir.

Laurent Longis



• L'ÉVEIL SOCIO-CULTUREL

Tous les membres de l'association remercient la population pour l'accueil lors du passage du carnaval de l'école. Nous vous invitons à venir nombreux à la kermesse qui aura lieu **le 15 juin 2002**.

Les Membres du Bureau

• L'A.D.M.R.

Un grand merci pour l'accueil lors de la vente annuelle des fleurs.

Le résultat de cette vente sert à aider les familles et personnes âgées en difficultés passagères ou en attente d'accord financier.



Anne-Marie Devavry

• FAMILLES RURALES

Actuellement, le centre aéré d'été est au cœur de nos préoccupations. En effet, l'Association Centre de Loisirs de Villers Marmery ayant été dissoute en octobre dernier, le centre aéré est désormais géré par notre association.

Il aura lieu du 8 Juillet au 2 Août : 4 semaines d'aventures et de découvertes pour les enfants du village. La directrice sera Stéphanie MAUGIN, que beaucoup d'enfants connaissent déjà puisqu'elle s'occupe de l'accueil périscolaire et des mercredis loisirs.

Trois animatrices s'ajouteront à elle : Sakina PINTAUX (animatrice du CLSH périscolaire de Villers Marmery) ; Emilie FERNANDEZ, de Villers Marmery (animatrice BAFA) et Amandine COLLET, de Val de Vesle (animatrice BAFA).

Au programme :

- Nigloland (une dizaine d'accompagnateurs supplémentaires souhaités : avis aux parents intéressés)
- La forêt de Renwez (musée et activités sur les métiers du bois) ;
- Le traditionnel spectacle représenté par les enfants, suivi d'un repas froid (vendredi 26 Juillet) ;
- Des animations surprise la dernière semaine, organisées en collaboration avec des animateurs de la Fédération Départementale de la Marne, sans oublier les activités manuelles, les jeux de plein air, les pique-nique,...

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

La grande nouveauté cette année est l'intervention d'adolescents, qui viendront épauler nos animatrices. Une occasion pour eux d'occuper leurs vacances utilement au sein du village et de se découvrir peut-être des talents d'animateurs. Ils ont entre 13 et 16 ans. Dans chaque groupe d'enfants, un adolescent assistera l'animatrice. Nous les remercions vivement à l'avance de porter un si grand intérêt à la vie associative du village.

En ce qui concerne le temps de midi, le service de restauration habituel n'aura pas lieu étant donné le peu d'enfants restant manger au centre. Pour ces derniers, les parents devront fournir les repas, qui seront déposés et pris à la salle polyvalente. Deux heures de garde seront facturées aux parents.

Une garderie aura lieu de 8h à 9h (tarifs accueil périscolaire), mais les enfants pourront arriver jusqu'à 9h45. Les activités du matin s'achèveront à 12h, pour reprendre de 14h à 18h.

Alors à bientôt au Centre Aéré pour des souvenirs inoubliables !

Pour ce qui est des Mercredis Loisirs, sachez que les prix ont baissé compte tenu de leur succès. Le nombre d'enfants accueillis est en moyenne de 11. Sakina intervient donc désormais tous les mercredis avec Stéphanie. Les parents CAF ne paient plus que 4 euros au lieu de 4,60. Les parents MSA détenant des bons de vacances paient moitié prix.

Une nouvelle activité va voir le jour au cours de ces mercredis : le jardin associatif. Nous remercions Monsieur le Maire qui nous fait la bonté de nous prêter son jardin. Les enfants vont pouvoir s'initier aux joies du jardinage dès le mois de juin. De belles récoltes en perspective ! À suivre ...

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances. À bientôt.

Les membres du bureau

• LES DONNEURS DE SANG



La prochaine collecte de sang aura lieu
le MARDI 23 JUILLET 2002
de 17H à 20H
SALLE POLYVALENTE
VENEZ NOMBREUX

Madame Huguette Denis, M. Jean Camus, Swan et Alisson tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes du village qui leur ont apporté soutien moral ou matériel dans l'épreuve pénible qu'ils viennent de subir, et tout particulièrement Corinne et Thierry, Anne-Marie, Francine, Thérèse, Chantal et Edith.

Nous remercions également M. le Maire et son Conseil Municipal, les pompiers, l'abbé Drèze, les institutrices et leurs élèves ainsi que les différentes associations locales.

L'intégralité des dons et quête a été reversée à l'Institut Godinot dans le but d'améliorer le bien-être des malades.

Votre mobilisation, votre soutien et votre générosité nous ont apporté un grand réconfort.

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ Recueillir les indices qui permettront de reconstituer l'histoire d'un site.

Le texte ci-dessous, résume modestement la conférence, d'une durée de trois heures, qui a eu lieu à la Mairie de Verzy le samedi 20 Avril 2002, par l'Association des Amis de l'Archéologie, présidée par Monsieur Philippe Tourtebatte. Par delà son rôle de résumé, il peut apporter quelques informations sur ces celtes de la Tène Ancienne (300 av. JC), découverts sur le tracé du futur TGV, sur le territoire de Val de Vesle, en contre-bas de Villers. Pour de plus amples informations, contactez la DRAC, où siège l'AFAN* chargée des travaux.*

LES CELTES

"Les Celtes constituent une civilisation qui forme la première identité européenne : ils sont identifiés par une langue commune, et des traces archéologiques. Si l'origine des celtes est supposée remonter à plus d'un millénaire avant notre ère (fin de l'Âge du Bronze), les premières mentions écrites (écrivains grecs) ne datent que vers 500 av. JC sous le nom de *Galates* ou de *Celtes*. Ce n'est qu'au III^{ème} siècle av. JC que les latins donneront le nom de *Galli* (Gaulois) aux habitants de la Gaule."

COMMENT LE SITE A-T-IL ÉTÉ DÉCOUVERT ? MÉTHODOLOGIE-COORDINATION TGV

Sur l'ensemble du tracé du TGV Est, sous les ordres du Maître d'Ouvrage (SNCF remplacée par la RFF) les recherches archéologiques ont commencé par les " **études préliminaires** ", entre 1991 et 1995 : repérages et photos aériennes par avion, visites sur place, cartes en main, ont permis de localiser plusieurs sites.

Sachant que le chantier de construction du TGV s'étend sur 300 km, soit 2000 hectares d'emprise, le tracé est découpé en lots de 20 kilomètres. Chaque intervention est prévue sur un planning, en principe calé sur le calendrier des futurs travaux. Chaque lot, ou groupe de lots, est attribué à différentes équipes d'archéologues, qui doivent fouiller le site et sauver tous les vestiges possibles en un temps très court.

Phase de reconnaissance : des "fenêtres" (tranchées de 20 m x 2 m) sont ouvertes à espaces réguliers, et en quinconce, afin de donner un aperçu équivalent à 5 ou 10 % de la surface de la zone. Les couches de terre superficielles sont retirées à la pelle mécanique, sous la direction d'un archéologue présent qui indique à quelle profondeur le décapage doit s'arrêter. En effet, si le décapage est trop profond, des vestiges pourraient disparaître. C'est la phase la plus importante, puisque l'archéologue doit déterminer, seul, le type de vestige, au vu de quelques fragments ou indices ! Cette opération a été menée en Champagne en Novembre 2000.

Phase de planification et fouilles : la liste des sites à étudier en fonction de leur intérêt est élaborée. L'âge approximatif est donné, si possible, puis confirmé après la fouille. Beaucoup de gisements datant de l'âge du fer (de 800 à 27 avant JC) ont été trouvés sur l'ensemble du tracé : traces d'habitat, silos à grains, nombreuses nécropoles*. Le site de Val de Vesle, d'un type courant, fait partie de ce groupe.

Au fur et à mesure de la fouille, les vestiges sont dégagés, dessinés en place, photographiés, puis démontés méthodiquement. En ce qui concerne la nécropole de Val de Vesle, les recherches ont dépassé ce stade : les fouilles ont été achevées pour le 1^{er} avril 2002 (voir description dans le prochain Villers *infos*)

Phase d'analyse : réflexion, et analyses en laboratoire des vestiges répertoriés, permettent de reconstituer les savoir-faire anciens, faire revivre les gestes disparus, bref essayer de comprendre la vie de l'époque. L'étude des squelettes sur l'ensemble d'un cimetière peut apporter beaucoup d'indices sur l'état sanitaire des populations, leurs maladies, les épidémies, les accidents, les modes d'inhumation* suivant l'organisation sociale ou familiale, etc. Dans le tartre recouvrant les dents, les spécialistes trouvent des pollens et des fibres végétales indiquant quel type d'aliments ont été mâchés par le défunt. L'analyse des pollens, des graines et des noyaux de fruits peut renseigner sur les types de cultures alimentaires, sur les espèces sauvages ou cultivées, ou encore, sur l'évolution de la végétation environnementale. Bref, nombre de renseignements peuvent être trouvés si l'on se donne la peine de chercher.

LA NÉCROPOLE DE VAL DE VESLE : des squelettes qui parlent...

La suite du texte étant encore assez dense, posons les outils : À SUIVRE...

Lexique :

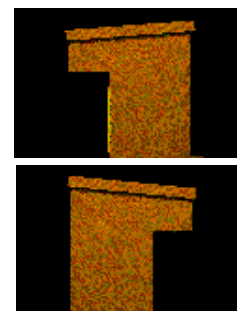
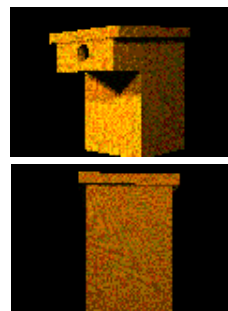
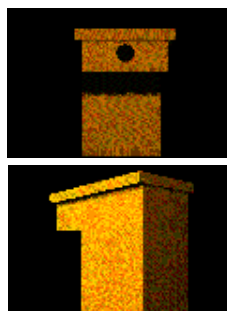
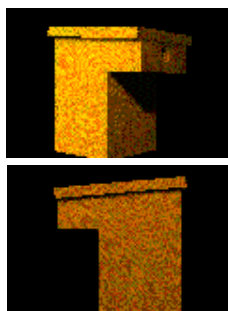
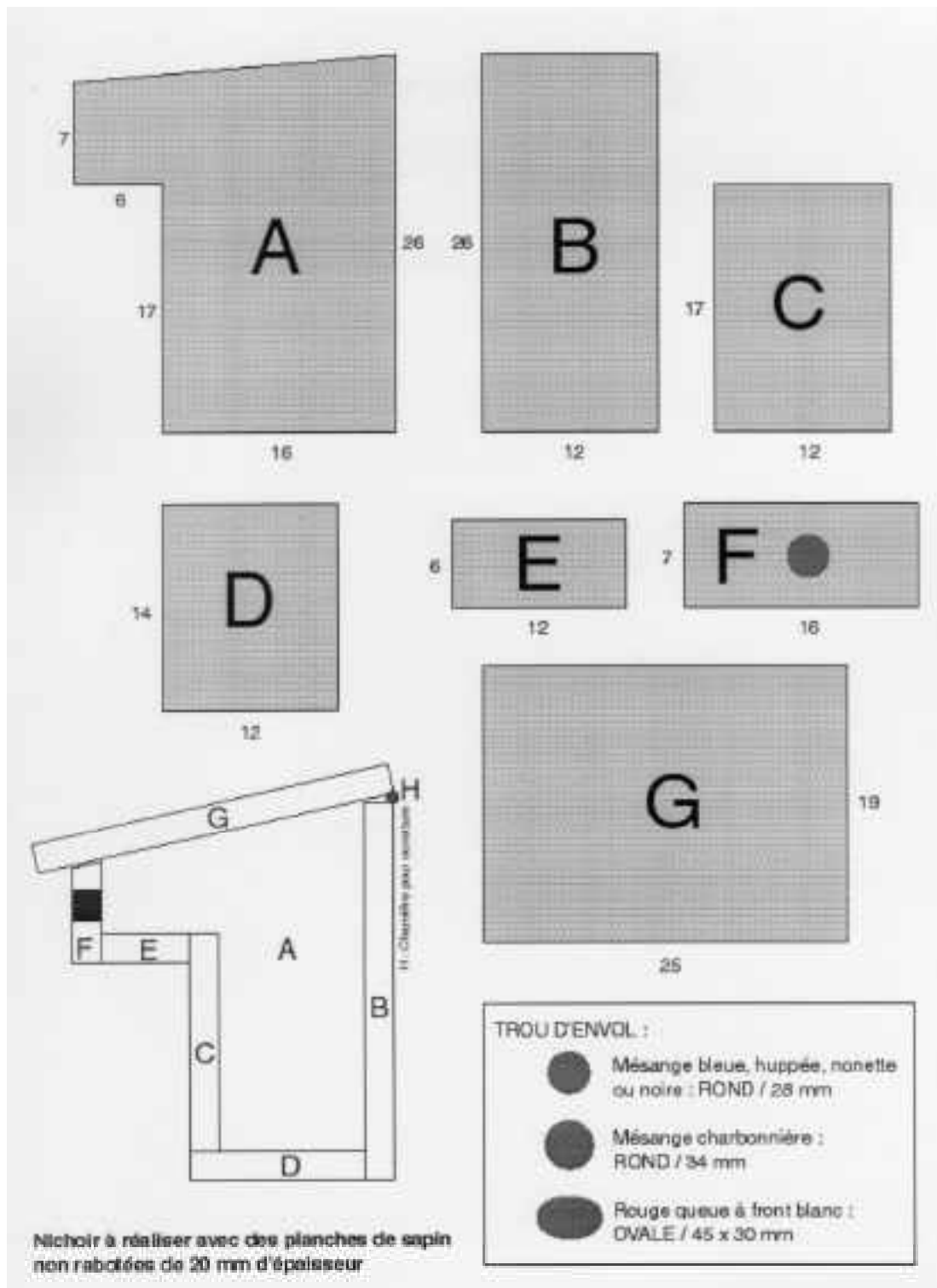
- Nécropole du grec *nékro* (= mort), et *polis* (= ville).
- DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles, à Châlons en Champagne.
- AFAN : Association des Fouilles Archéologiques Nationales.
- Inhumation : du latin *in-* (= dans) et *-humus* (= terre).

Bibliographie :

- "Les Celtes Dans La Marne 1", catalogue de l'exposition réalisée dans le cadre du programme culturel "Marne, pays d'histoire 2001-2003", Conseil Général de la Marne.

CÔTÉ NATURE...

En ce mois de mai l'hiver est parti. Nous avons vu dans le n° 22 comment nourrir les oiseaux en période hivernale. Voici maintenant de quoi les inviter à rester dans nos jardins dans le confort d'un nichoir douillet...



BIEN DE CHEZ NOUS

LE COSTUME CHAMPENOIS

La Champagne viticole, à l'instar d'autres régions françaises a eu, elle aussi, son costume de fête. Hélas, après la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle, l'habit de fête des vigneron de Champagne va disparaître lentement mais sûrement du vignoble. La proximité de Paris et ses conventions vestimentaires va lui porter un coup fatal, jusqu'à le faire disparaître presque totalement. Les vigneron de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème}, lui préférant des habits plus sobres mais aussi plus tristes...

C'est ainsi, que l'on peut voir, aux alentours des années 1900, sur les quelques photos d'époques qui sont parvenues jusqu'à nous, des vigneron dans des complets sombres et des robes noires : nous sommes bien loin des habits de fêtes chatoyants et gais qu'ils portaient encore quelques décennies auparavant. Et pourtant, qu'il était beau, l'habit des vigneron !

Les hommes portaient des gilets finement brodés de motifs : pampres de vignes, raisins ou roses. Une chemise et des gants blancs, un beau nœud à coques et pans flottants. Des gants blancs et bien sûr la casquette qui venait compléter le costume.

Les femmes mettaient une jupe, un tablier de coton, un fichu et une pélerine, et évidemment la coiffe. La coiffe est la pièce maîtresse du costume, c'est la touche finale de l'élégance régionale. Un costume, si beau soit-il n'a aucun sens s'il n'y a pas la coiffe. Il en existe encore dans les armoires à linge des vigneronnes qui se feront un plaisir de vous les montrer. Pour les autres, on en trouve parfois sur les marchés aux puces, chez les marchands de linge ancien...



Costume de Fête. Vigneronnes. Marne. Époque Louis-Philippe.
(Collection Henri et Jehanne PAULET-GAMET)

IMAGE DU PASSÉ...



Cette photo paraîtra dans la brochure "Mémoire d'un siècle"... prévue courant 2002 - Merci à M. Didier ROTHIER

LE CALENDRIER

Samedi 15 juin à partir de 14h30 :

Kermesse de l'école.

Samedi 22 juin à 18h30, coopérative des vignerons réunis :

Sixième chapitre de la Commanderie du Char-donnay.

EN BREF...

• **RAPPEL**

Le numéro de fax de la mairie a changé.

Désormais, vous devez appeler le
03 26 97 98 56

Solution des mots-croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	A	B	O	T		S	E	V	E
2		B	E	R	R	E		C	A	R
3	C	R	A	T	E	R	E	L	L	E
4		I	R	E	S		C	A	L	S
5	B		N	I		L	A	B	O	
6	R	E	A	L	E	S	I	O	N	S
7	I	B	I	S			L	U	N	E
8	M	E	S		V	A	L	S	E	S
9	A	N		L	E		A	S		
10	D	E	V	I	S	A	G	E	E	S
11	E	S	T		P	I	E		S	
12	S		T	R	A	N	S	I	T	E

**SAMEDI 15 JUIN
20H30**
Église de Villers Marmery



CONCERT GRATUIT
avec
l'orchestre philharmonique
d'EPERNAY

**CONCOURS 2002
DES MAISONS FLEURIES**



**PENSEZ À VOUS INSCRIRE
EN MAIRIE
DÈS MAINTENANT**

DÉCHÈTERIE

(Centre d'Apport Volontaire de Trépail)

Lundi : de 14h à 18h

Mercredi |
Vendredi | de 9h à midi
Samedi |

(HORAIRES D'ÉTÉ)